

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	11 (1923)
Heft:	2
Artikel:	Les processions pour demander d'être préservé de la peste en 1519
Autor:	Büchi, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817537

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PROCESSIONS POUR DEMANDER D'ÊTRE PRÉSERVÉ DE LA PESTE EN 1519

par ALB. BÜCHI.

Pendant l'été de l'année 1519, la peste sévissait de si terrible façon, dans la ville de Fribourg et dans les campagnes que dans une matinée trente cadavres durent être enterrés dans le seul quartier des Places. « *Dise krankheit, dit Nicolas de Montenach dans sa chronique, verschluckt gar vil volks und blibend wenig lüt unangetastet* ¹ ». Cette épidémie nous est attestée en outre par une décision du Conseil de Fribourg, du 8 août 1519, en vertu de laquelle l'organiste Hans Kotter obtint un congé « *biss dass der sterben mit der gnad gottes vergang* ² ». C'est aussi en raison de cette même épidémie qui sévissait en pays bernois avec une intensité inouïe que les gens de Zofingen entreprirent un pèlerinage à Schöntal, en Bâle-Campagne, le 25 juillet ³, et le 1^{er} août le Conseil de Berne fit publier du haut de la chaire :

« *Von dero wegen, so mit der pestilenz haben und wider uffkommen* ⁴ ».

¹ Cette maladie engloutit beaucoup de monde et peu de gens en demeurent indemnes.

Ms. Bibliothèque de la Société économique de Fribourg, D. 412. Cf. A. Büchi, *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland*. p. 289 et s.

² Jusqu'à ce que la mortalité par la grâce de Dieu soit passée. Archives de l'Etat. Manual du Conseil 37. Août 8, 1519.

³ *Anshelm*, éditée par la Soc. d'histoire de Berne, IV 359, Berne 1893.

⁴ Cf. *Berchtold Haller*, Bern in seinen Rat manualen 1464-1565. 3^{me} partie, Berne 1900, p. 297.

Pour détourner le fléau les Fribourgeois organisèrent plusieurs processions, l'une le vendredi 29 juillet, pour les hommes à la chapelle de Miséricorde¹ où l'on célébra un office. Le nombre des participants qui suivirent la procession pieds nus fut estimé à 706 personnes. Pour les femmes, par contre, une procession fut organisée le lundi 1^{er} août, à Notre-Dame de Bourguillon pour implorer son intercession. Mais le samedi, 30 juillet, un bateau partant de Thun devait transporter d'autres pieux pèlerins vers le *Beatenberg*. Il n'est mentionné nulle part comment ces deux derniers pèlerinages se sont effectués.

Nous sommes redevables de la mention de ces trois pèlerinages au temps de la peste à une lettre de *Jakob Lamberg*² qui ne nous a été conservée que par une copie de *Guillaume de Praroman* de l'année 1543 et que nous reproduisons ici dans son texte original pour tout ce qui concerne ces pèlerinages. Dans le manual du Conseil de cette année-là, il ne se trouve aucune décision qui s'y rapporte et je n'ai pu trouver nulle part, aux Archives, une confirmation du contenu de cette lettre. Il n'en reste pas moins que sur la véracité de cette lettre aucun doute n'est possible, étant donné la concordance du temps où vivait le destinataire avec celui où la lettre a été écrite, bien que l'auteur n'en soit pas autrement connu.

Ce n'est pas la première fois que les Fribourgeois organisaient une procession à Notre-Dame de Bourguillon, car près d'un siècle plus tôt, en l'année 1438 une procession eut lieu également pour obtenir par son intercession la guérison du duc Frédéric IV d'Autriche³ mais on n'a

¹ Appelée « zum Ellenden Krütz, v. » *P. Apollinaire Dellion. Dictionnaire des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, VI, 456, Fribourg, 1888.

² Ce personnage est, en 1519, en correspondance suivie avec Pierre de Praroman, bourgmestre de Fribourg qui habitait Friesenheit, comme il ressort de la collection Praroman, aux Archives de Fribourg. Il le tient au courant de ce qui se passe en ville.

³ Arch. de Fribourg, Comptes des trésoriers N° 72, 1438, semestre II, dépenses : « Item quant lon portast la procession à

pas de preuve qu'une procession semblable ait eu lieu antérieurement contre la peste.

(*Archives de l'Etat Codex Praroman, p. 281-88,
non encore imprimé.*)

1519, juillet 29, Fribourg.

*Jakob Lamberg an Peter von Perroman, Burgermeister,
jetzt zu Friesenheit¹.*

Min früntlichen gruoss etc. Fürgelipter herr burgermeister ! Ich bitt gott den herren, das er uch beiden und uch allen mit syner gnaden in langwerender gesundheit üch enthalten well uff besrung, das ir dem almechtigen gott vyl glory, lob, err und dank mögend sagen, damit gott der herr uns syn götlich gnad und grosse barmherzigkeit

Burguillion pour Mons^r Dautariche lon donnast eis chapellans pour la rata de la ville 25 scls, 6 deniers. » V. *Ch. de Ræmy*, Les trois sanctuaires de Marie dans la ville de Fribourg. Fribourg 1904, p. 32.

¹ Mes amicales salutations, etc. Bien aimé seigneur bourgmestre ! Je prie le Seigneur Dieu qu'il veuille vous conserver tous avec sa grâce en bonne santé pour longtemps afin que vous puissiez rendre au Dieu tout puissant, gloire, louange, honneur et reconnaissance, afin que le Seigneur Dieu nous accorde sa grâce divine, éloigne de nous sa colère et nous délivre de ce fléau avec sa paix. Amen.

Or donc aujourd'hui les hommes seuls sont allés en bon ordre et dévotion, pieds nus à l'*Ellenden Crütz* avec célébration et chant d'un grand office et ont prié et supplié le Dieu miséricordieux comme il convient qu'il veuille bien nous accorder la grâce de nous délivrer du fléau de la peste. Et lorsque les rangées d'hommes furent entrées et sorties l'huissier les a comptés. Il a dit que le nombre des personnes était de 706, uniquement des hommes, car il n'y eut pas de femmes à la procession. Mais les femmes sont allées en bon ordre et pieds nus le lundi suivant à *Bourguillon* supplier la digne Mère de Dieu d'intercéder auprès de son cher enfant de nous être secourable avec sa grâce et sa miséricorde. Amen.

Louange et action de grâces au Seigneur Dieu dans son royaume pour les grands dons et les grâces qu'il nous accorde chaque jour.

Item, cher seigneur, avec l'aide de Dieu, je désire me rendre

verlych und syn götlychen zorn von uns wend und dise blag und bresten von uns nemme mit synem fryd. Amen.

Dan uff hüt synd allein all die man parfuoss mit ordinanz und andacht zum *Ellenden Criülz* gangen mit einem erlichen gesungnem ampt und den ewigen, barmherzigen gott angeruoft und gebetten, als billich ist, das er syn götlich gnad uns well senden und verlychen uff bessrung, das wir der plag und gebresten ledig werden. Und als die ordinants der mannen us und in ist gangen, sind durch den weibel erzeldt. Der hat geredt, die zal syge 706 personen von ytel man gewesen ; dan es ist kein frouw mitgangen. Aber die frouwen sind geordnet parfuoss am nechsten Mentag uff *Bürglen*, die wirdige mutter gottes anzuoruofen, das sy irs liebs kind fübitt, das mit synen gnaden und barmherzigkeit uns hilflich syg. Amen. Gott dem herren syg lob und dank gesagt in synem rych syner grossen gabe und gnaden, die er uns teglich last werden.

Item, lieber herr en Sampstag früg mit hilf gottes hinab zuo *Thuon* bitten, begeren und uff demselben tag, mag es gesyn, ein schiff will dingen, der uns zuo *Sant Ball* fürt, do will ich üwer ingedenk syn mit mynem unwirdigen gebett etc.

Hiemit sygend gott dem herren trüwlichen befolchen, der üch allen in hochen eren enthalten well mit synem götlychen fryden, amen. Geben, ilentz zuo *Fryburg*, uff Frytag nach Jacobi im jahr 1519,

Uwer williger diener und fründ

Jacob Lamberg.

samedi matin à *Thun* et le même jour affréter un bateau qui nous transportera à St-Béat, où je penserai à vous dans mes faibles prières, etc.

Par la présente, je prie le seigneur Dieu de vous conserver tous en bon renom avec sa divine paix, amen. Donné ici, à Fribourg, le vendredi après la St-Jaques, en l'année 1519.

Votre dévoué serviteur et ami.

Jacob Lamberg.